

## Plan de cours

COURS : **FRANÇAIS LANGUE SECONDE**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : 602 — Français, langue seconde

Pondération : Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
JEAN-SÉBASTIEN MÉNARD	C-185	6316	<a href="mailto:js.menard@cegepmontpetit.ca">js.menard@cegepmontpetit.ca</a>

### PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES

À remplir par les étudiants et les étudiantes

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					
Autre					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE	BUREAU	POSTE	COURRIEL
France Mongeau	C-185	2633	<a href="mailto:dep.litterature@cegepmontpetit.ca">dep.litterature@cegepmontpetit.ca</a>

## 1— PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT OU DE L'ÉTUDIANTE

Au collégial, l'enseignement du français langue seconde s'inscrit dans la formation générale des étudiants et des étudiantes. Le but du cours est de former ces derniers et ces dernières à communiquer efficacement dans cette langue, « à apprécier les éléments constitutifs de la culture québécoise (tels la littérature, les médias, les arts, la technologie, les codes sociaux, etc.) »<sup>1</sup>, à développer leur autonomie ainsi que leur pensée critique et rationnelle tout en les incitant « à s'ouvrir sur le monde et à assumer leurs responsabilités sociales »<sup>2</sup>. Il faut dire qu'au Québec, province où la langue officielle est le français, maîtriser le français est essentiel pour participer aux activités économiques, sociales et culturelles.

Avant d'arriver au Cégep, les étudiants et les étudiantes ont déjà acquis des compétences langagières en français (parler, lire, écouter et écrire), « mais sont, de façon générale, plus compétents à l'oral »<sup>3</sup>. En conséquence, au collégial, ils et elles développeront principalement leur maîtrise de l'écriture et de la lecture tout en apprenant les règles de base du discours et de l'argumentation.

La formation générale en français langue seconde est répartie en quatre niveaux comportant deux ensembles prévus en séquence (bloc A<sup>4</sup> — 602-101MQ — et bloc B<sup>5</sup> — 602-101 CED-EM). Le 602-101 MQ correspond au deuxième niveau de cours du bloc A. Il ne s'adresse pas à des débutants, mais plutôt à des étudiants ayant réussi les cours de français langue seconde du programme régulier au niveau secondaire. Ce cours est préalable absolu au cours du bloc B, 602-101 CED-EM.

## 2— OBJECTIF MINISTÉRIEL

Code 4SF1 : communiquer en français courant avec une certaine aisance.

## 3— OBJECTIFS TERMINAUX DU COURS

1. Rédiger et réviser un texte simple d'environ 350 mots (entre 350 et 450 mots).
2. Analyser un texte écrit de 700 à 1000 mots.

## 4— ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Au terme de leur formation générale en français langue seconde, les étudiants et les étudiantes sauront, entre autres, rédiger et réviser un texte simple, corriger leurs fautes et mieux les comprendre tout en rendant compte de différentes stratégies de lecture ainsi que de différentes formes du discours et de leurs usages spécifiques. Ils et elles seront également aptes à structurer un texte — tant à l'oral qu'à l'écrit —, à questionner, à analyser, à juger et à expliquer en français. Ils et elles pourront aussi mieux apprécier la vie culturelle du Québec tout en étant aptes à établir, à poursuivre et à pratiquer des rapports professionnels et sociaux en français<sup>6</sup>.

Pour réussir cela, ils et elles participeront à des discussions et à des ateliers d'écriture. Ils et elles feront des exercices de rédaction, de grammaire ainsi que des dictées. Ils et elles liront et analyseront des textes. Ils et elles écouteront des entrevues, des films et des chansons et en discuteront. Ils et elles réviseront leur connaissance

---

<sup>1</sup> MELSQ, Enseignement supérieur, Direction générale des affaires universitaires et collégiales, *General Education*, juin 2009, p. 19.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> « Le bloc A fait partie de la formation générale commune à tous les programmes d'études et a pour objet de consolider les connaissances linguistiques déjà acquises et de les développer pour amener les élèves à communiquer de façon plus rigoureuse. » *Ibid.*

<sup>5</sup> « Le bloc B fait partie de la formation générale propre aux programmes d'études et s'appuie sur les acquis du premier ensemble en les enrichissant d'éléments de compétence liés aux champs d'études des élèves. » *Ibid.*

<sup>6</sup> *Ibid.*

théorique et pratique de la grammaire française et développeront leurs connaissances liées à la réalité du fait français en Amérique du Nord.

## 5— PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
<b>PÉRIODE DES ACTIVITÉS</b>	<b>Semaine 1 à 15</b>	
Rédiger et réviser des textes portant sur un sujet vu en classe (à partir des discussions ou des lectures) ou sur la vie quotidienne.	Règles de la grammaire française. Plan et structure du texte. Chronique (forme et normes de rédaction). Stratégies de révision d'un texte. Autocorrection d'un texte.	Réviser la grammaire. Faire les exercices de grammaire. Lire les textes à l'étude (à partir desquels se feront les rédactions). Faire les exercices de rédaction.
<b>PÉRIODE DES ACTIVITÉS</b>	<b>Semaine 1 à 15</b>	
Interpréter, comprendre et discuter des textes (lecture des œuvres obligatoires et des textes distribués en classe).	Stratégies de lecture (distinguer les principaux éléments d'un texte). Stratégies d'analyse et de compréhension de texte (sens du texte, sens des mots, grammaire du texte, contexte social, historique et politique). Formes de discours (texte narratif, descriptif et explicatif). Règles d'analyse d'un texte.	Lire les textes à l'étude. Discuter à partir des lectures. Faire les ateliers de lecture (les questionnaires).
<b>PÉRIODE DES ACTIVITÉS</b>	<b>Semaine 7 à 14</b>	
Écrire et présenter un exposé.	Structure du discours. Stratégies pour préparer un oral. Niveau de langue, débit, tonalité. Règles de la prononciation.	Préparer un exposé oral. Faire le plan du texte. Rédiger le texte. Le présenter à la classe.
<b>PÉRIODE DES ACTIVITÉS</b>	<b>Semaine 1 à 15</b>	
Analyser un texte oral planifié.	Sens des mots et portée du texte. Phonétique. Stratégies d'écoute et de prise de notes. Stratégies d'analyse et de compréhension de texte (sens du texte, sens des mots, grammaire du texte, contexte social, historique et politique). Règles d'analyse d'un texte. Formes de discours (texte narratif, descriptif et explicatif).	Faire les exercices. Réviser la grammaire. Participer aux discussions.

## 6— MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Description des activités d'évaluation	Contexte de réalisation et mode d'évaluation	Objectifs d'apprentissage	Critères d'évaluation <sup>7</sup>	Date(s) des évaluations	(%)
3 rédactions (des chroniques) en lien avec les lectures et la matière vue en classe.	Évaluation individuelle faite en classe et à la maison.	Rédiger et réviser des textes d'au moins 350 mots portant sur un sujet vu en classe (à partir des discussions ou des lectures) ou sur la vie quotidienne (apprendre à structurer un texte, à rédiger, à réviser son texte et à corriger ses erreurs).	Contenu (45 %) : respect des exigences de la consigne. Structure du texte : respect des exigences de rédaction (15 %). Qualité de la langue employée <sup>8</sup> (40 %).	Semaines 5, 10 et 12.	30 %  (3 x 10 %)
3 questionnaires de lecture (les questionnaires peuvent être divisés en différentes parties).	Évaluation individuelle faite en classe et à la maison.	Interpréter, comprendre et discuter des textes ; interpréter un texte ainsi que la langue et le vocabulaire utilisés par l'auteur (lecture des œuvres obligatoires et des textes distribués en classe).	Contenu (60 %) : Justesse des réponses. Explication précise du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue (40 %).	Semaines 5, 10 et 12.	21 %  (3 x 7 %)
1 production et présentation orale.	Évaluation individuelle faite à la maison ou en classe.	Écrire et présenter un exposé. Par écrit, préparer un exposé d'au moins 5 minutes, puis le présenter oralement.	Contenu (45 %) : respect des exigences émises dans la consigne. Qualité de la présentation (15 %). Qualité de la langue employée (40 %).	Semaine 8.	10 %  (2 x 5 %)
Expliquer un texte entendu à la radio, à la télévision ou lors d'une conférence.	Évaluation individuelle faite en classe ou à la maison.	Analyser un texte oral planifié d'au moins 5 minutes (analyser un texte : sens, portée, vocabulaire et grammaire du texte).	Le contenu (60 %) : justesse des réponses. Explication précise du sens et de la portée du texte. Qualité de la langue employée (40 %).	Semaine 13	9 %

<sup>7</sup> Issus du programme d'études (critères de performance) et adaptés au niveau des étudiants (exigences évolutives) d'une session à l'autre. Les critères d'évaluation doivent être explicites et permettre l'observation des résultats (processus, produits, propos).

Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative (article 5.1j PIEA)

<sup>8</sup> Voir les grilles d'évaluation du français (Annexe 2).

Rédaction finale (rédaction d'une chronique portant sur un texte étudié au cours de la session).	Évaluation individuelle faite en classe ou à la maison.	Rédiger une chronique d'au moins 350 mots (apprendre à structurer et à rédiger un texte ; analyser un texte écrit).	Contenu (45 %) : respect des exigences de la consigne. Dans sa chronique, l'étudiant ou l'étudiante fait l'illustration qu'il ou elle a compris le sens et la portée du texte à l'étude. Structure du texte : respect des exigences de rédaction (15 %). Qualité de la langue employée (40 %).	Semaine 14	30 %
				<b>TOTAL</b>	<b>100 %</b>

### 7— ŒUVRES À L'ÉTUDE

- Bacon, Joséphine, *Un thé dans la toundra*, Montréal, Mémoire d'encrier, 2013, 95 p.
- Lepage, Robert. *La face cachée de la lune*, Québec, L'instant scène, 2007, 77 p.
- Rabagliati, Michel. *Paul dans le métro*, Montréal, La Pastèque, 2002, 96 p.
- Un dictionnaire français, un Bescherelle et une grammaire française.

### 8— MÉDIAGRAPHIE

- Beaudoin-Bégin, Anne-Marie, *La langue rapaillée*, Montréal, Somme toute, 2015.
- , *La langue affranchie*, Montréal, Somme toute, 2017.
- Bertrand, Guy, *400 capsules linguistiques*, Montréal, Michel Brûlé, 2013.
- Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril*, Montréal, Fides, 1998.
- , *Méchante Langue*, Montréal, PUM, 2012.
- Cerquiglini, Bernard, *Petites chroniques du français comme on l'aime*, Paris, Larousse, 2012.
- Collectif, *Larousse : Difficultés de la langue française*, Larousse, 2007.
- Grevisse, Maurice et André Goosse. *Le Bon Usage*, Paris, Duculot, 2007.
- Melançon, Benoit, *Le niveau baisse ! (et autres idées reçues sur la langue)*, Montréal, De Busso éditeur, 2015.
- , *L'oreille tendue*, Montréal, Del Busso éditeur, 2016.
- Plourde, Michel, dir., *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Montréal, Fides, 2008.

### Références Internet sur la langue française (valorisation, théorie et exercices) :

- Alloprof : <http://www.alloprof.qc.ca>
- Le Francolab : <http://francolab.ca>
- Centre collégial de développement de matériel didactique : <http://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
- Centre de valorisation et d'amélioration du cégep Édouard-Montpetit : <http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>
- Le Cyberprof : <http://www.cyberprofesseur.com/>
- La Banque de dépannage linguistique : <http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/>
- Le grand dictionnaire terminologique : <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca>
- L'Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/accueil.aspx>
- Dans l'air du temps : <https://danslairdutemps.ca>

## **Directives relatives à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe**

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec le professeur, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique ;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos ;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant ou l'étudiante concerné(e) de la classe.

### **Note pour les cours par visioconférence**

« En participant au cours à distance par le biais d'une plateforme de visioconférence, tous les participants et toutes les participantes comprennent et acceptent que leur image et leur voix seront captées dans le cadre des séances de cours à distance. Ces captations seront uniquement visibles en direct par le professeur et les autres étudiants et étudiantes du groupe. Aucun enregistrement de la captation ne sera conservé. »

## **9— Conditions de réussite au cours**

### **1. Note de passage**

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

### **2. Présence aux évaluations sommatives**

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

### **Politique départementale de présence en classe**

- 1] Un étudiant ou une étudiante qui aura été absent(e) à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserait des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).
- 2] Est susceptible de ne plus être admis ou admise en classe tout étudiant ou toute étudiante qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté(e) à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.
- 3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

### **3. Remise des travaux**

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard les pénalités sont :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant ou l'étudiante. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

### **4. Présentation matérielle des travaux**

L'étudiant ou l'étudiante doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep (voir [www.cegepmontpetit.ca/normes](http://www.cegepmontpetit.ca/normes)). La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante : le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

### **5. Qualité de la langue française**

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les critères et les valeurs établis par le département. La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante : dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français, la pondération accordée au français est de 40 %. Une grille de correction du français écrit et une autre, pour le français oral, seront utilisées (voir

Annexe 2) pour évaluer la qualité de la langue. Chaque étudiant ou étudiante devrait posséder un dictionnaire et une grammaire. La récupération des points perdus pour la correction des fautes n'est pas possible. Afin d'entreprendre ou de poursuivre une démarche d'amélioration du français, l'étudiant ou l'étudiante est invité(e) à fréquenter le Centre d'étude en français (CÉF) et à consulter le site *Le français s'affiche* pour y faire des exercices dans la section « Amélioration » (voir [www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche](http://www.cegepmontpetit.ca/lefrancais-saffiche)).

## **10. POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

Tout étudiant ou toute étudiante inscrit(e) au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*. Les textes intégraux de ces politiques et règlements sont accessibles sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : [www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques](http://www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques). En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

## **11. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS — POUR LES ÉTUDIANTS ET LES ÉTUDIANTES EN SITUATION DE HANDICAP**

Les étudiants et les étudiantes en situation de handicap désirant obtenir des mesures adaptées doivent en faire la demande au Centre de services adaptés (CSA) du Cégep.

Le site est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : <http://guidelongueuil.cegepmontpetit.ca/centre-de-services-adaptés-csa/>.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées, vous êtes invités à rencontrer votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

**ANNEXE 1**  
**CALENDRIER**

SEMAINE	CONTENU DU COURS	À FAIRE
1	Présentation du plan de cours et des objectifs. Présentation des « programmes de la semaine ». Rédaction et test diagnostique.	Acheter le livre de Michel Rabagliati. Faire le programme de la semaine 1.
2	Les verbes : les groupes + les terminaisons. Avoir et être. Vocabulaire. Exercices. Présentation de Michel Rabagliati. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati (lire l'histoire intitulée « Paul dans le métro ») et répondre au questionnaire.
3	Les verbes au présent. Vocabulaire. Lecture + analyse. Michel Rabagliati. Exercices. Rédaction (Travail 1). Élément de culture. Questions + discussions.	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, questionnaire, etc.). Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati (lire « Paul et Richard », « Paul défait ses boîtes » et « Paul Mosquito "C" ») et répondre au questionnaire. Commencer la rédaction 1.
4	Michel Rabagliati. Analyse. Le nom. Les déterminants définis et indéfinis. Vocabulaire. L'accord du nom. Les adjectifs. Exercices. Rédaction 1. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati (lire « Paul fait du ski » et « Paul à la quincaillerie ») et répondre au questionnaire. Continuer la rédaction 1.
5	Michel Rabagliati. Analyse. Élément de culture. Questions + discussions. Les verbes au présent. Vocabulaire. L'accord du nom. Les adjectifs. Exercices.  <b>Remise du questionnaire de lecture 1 (7 %).</b> <b>Remise de la rédaction 1 (10 %).</b>	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire <i>Paul dans le métro</i> , de Michel Rabagliati (lire « Les Paulardises », « Tourisme extrême », « Erreur d'impression », « Men in black » et « Radio-cuisine » et « Bloopers ») et répondre au questionnaire. Remettre la rédaction 1 et remettre le questionnaire de lecture 1.
6	Robert Lepage. L'auteur et son œuvre. <i>La face cachée de la lune.</i> Les démonstratifs. Les possessifs. Vocabulaire. Exercices. Présentation orale 1 (consignes).	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire la pièce de Robert Lepage (p. 1 à 15) et répondre au questionnaire. Préparer le reportage (présentation orale).
7	Robert Lepage. L'auteur et son œuvre. <i>La face cachée de la lune.</i> Les verbes. Les adverbes. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire la pièce de Robert Lepage (p. 16 à 35) et répondre au questionnaire. Corriger la rédaction 1.



		Préparer le reportage (présentation orale).
8	<b>Remise du reportage (présentation orale) (10 %).</b> Robert Lepage. L'auteur et son œuvre. <i>La face cachée de la lune</i> . Analyse. Les pronoms compléments, vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Remettre la présentation orale (15 %). Lire la pièce de Robert Lepage (p. 36 à 49) et répondre au questionnaire. Faire les exercices. Faire la rédaction 2.
9	Robert Lepage. Analyse. Les verbes du 2 <sup>e</sup> groupe et du 3 <sup>e</sup> groupe au présent, le temps et la situation dans l'espace. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire la pièce de Robert Lepage (p. 50 à 77) et répondre au questionnaire. Faire les exercices. Faire la rédaction 2.
10	Robert Lepage. Analyse. Les pronoms relatifs. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions. <b>Remise de la rédaction 2 (10 %).</b> <b>Remise du questionnaire de lecture 2 (7 %).</b>	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire la pièce de Robert Lepage (p. 50 à 77) et répondre au questionnaire. Faire les exercices. Remettre la rédaction 2. Remise du questionnaire de lecture 2.
11	Joséphine Bacon. Analyse. Le conditionnel. Vocabulaire. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions.	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire <i>Un thé dans la toundra</i> , de Joséphine Bacon et répondre au questionnaire. Corriger la rédaction 2. Commencer la rédaction 3.
12	Joséphine Bacon. Analyse. Exercices. L'impératif. Élément de culture. Questions + discussions. <b>Remise de la rédaction 3 (10 %).</b> <b>Remise du questionnaire de lecture 3 (7 %).</b>	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Lire <i>Un thé dans la toundra</i> , de Joséphine Bacon et répondre au questionnaire. Remettre la rédaction 3 et le questionnaire de lecture 3. Se préparer pour la compréhension d'un texte oral.
13	Révision. Exercices. Élément de culture. Questions + discussions. <b>Compréhension d'un texte oral (9 %).</b>	Faire le programme de la semaine (exercices, lecture, etc.). Faire les exercices.
14	<b>Rédaction finale (30 %).</b>	Faire la rédaction finale.

**Note :** Il est possible que des réaménagements du calendrier s'imposent en cours de session. L'étudiant ou l'étudiante est prié(e) de se tenir au courant de toute modification éventuelle des activités.

**ANNEXE 2**  
**GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT<sup>9</sup>**

<b>Le français écrit est excellent.</b>	<b>Le français écrit est bien.</b>	<b>Le français écrit pose des problèmes de compréhension.</b>	<b>Le français écrit est très faible.</b>
Le texte est clair et articulé, les idées sont exprimées avec précision, il n'y a pas de fautes de grammaire ou d'orthographe (ou il y en a très peu – entre 0 et 15 fautes).	Le texte comporte un certain nombre d'erreurs (entre 15 et 30 fautes), mais cela ne nuit pas à sa compréhension. Certaines règles de grammaire ou l'orthographe de certains mots ne sont pas maîtrisées.	Certains passages du texte sont confus, imprécis ou incompréhensibles. Des règles courantes de grammaire ne sont pas maîtrisées. Plusieurs mots sont mal orthographiés. Il y a entre 30 et 45 fautes.	Le texte est difficile à comprendre ; le contenu en est affecté. Le texte présente trop de fautes d'accord ou d'orthographe. Il y a plus de 45 fautes.
40	30	20	10



**GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS À L'ORAL**

<b>La maîtrise du français oral est excellente.</b>	<b>La maîtrise du français oral est bonne.</b>	<b>La maîtrise du français oral est suffisante.</b>	<b>La maîtrise du français oral est insuffisante.</b>
Le discours est très clair, cohérent et très bien structuré.	L'étudiant ou l'étudiante s'exprime clairement. Son discours est cohérent et bien structuré.	Le discours de l'étudiant ou de l'étudiante manque de clarté et de cohérence et gagnerait à être mieux structuré.	Le discours de l'étudiant ou de l'étudiante manque vraiment de clarté et de cohérence et devrait être mieux structuré.
Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont appropriés.	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont généralement appropriés.	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix sont rarement appropriés.	Son niveau de langue, son débit et le ton de sa voix ne sont pas appropriés.
Il ou elle utilise en tout un temps un vocabulaire riche et varié.	Il ou elle utilise souvent un vocabulaire riche et varié.	Il ou elle utilise rarement un vocabulaire riche et varié.	Il ou elle n'utilise pas un vocabulaire riche et varié.
Il ou elle respecte les règles du code orthographique et grammatical (ou il ou elle fait très peu de fautes).	Il ou elle respecte généralement les règles du code orthographique et grammatical.	Il ou elle respecte peu les règles du code orthographique et grammatical.	Il ou elle fait beaucoup de fautes reliées au code orthographique et grammatical.
40	30	20	10



<sup>9</sup> Cette grille vient du cégep Marie-Victorin.